

8. Que les Canons, Mortiers, & le reste de l'Artillerie, les magazins & vivres, les Actes, Documens & autres Papiers, seront remis aux Commissaires des deux Rois; dont il sera fait un inventaire exact.

9. Que toutes les autres troupes qui sont dans la Place sortiront avec les marques d'honneur, & qu'étant hors la Ville elles remettront leurs armes aux Commissaires nommés à cet effet; pour être lesdites troupes & Officiers (excepté ceux indiqués dans les Articles précédens) tous prisonniers de guerre.

10. Tous les ouvrages extérieurs de la Place seront évacués par la Garnison demain 24. Décembre à huit heures du matin, & occupés par les troupes des deux Rois, qui mettront en même tems une garde hors des Portes, pour prévenir tout désordre.

11. Que ceux qui sont prisonniers de guerre, sortiront le 26. à 9. heures du matin, en la manière ci-dessus spécifiée, & les autres qui conservent leurs armes, sortiront le 27. à pareille heure; auxquels on indiquera la route qu'ils doivent tenir dans leur marche.

12. Que la Garnison avant de sortir de la Place, se munira de pain pour 6. jours, & que les Otages seront échangés le 24. à 8. heures du matin à la Porte de Tribsee. *Fait & arrêté au Camp devant Stralsund le 23. Décembre 1715.*

*Les Suédois
sortent de
Stralsund.*

XI. En vertu de cette Capitulation les troupes déclarées prisonnières de guerre, sortirent de la Ville le 26. au matin, Tambour battant & Drapeaux déployez; ils furent ensuite désar-

qués